Du Lyssandre à l'Engranne par Coiffard

Cette variante vous propose une version plus courte de la boucle <u>Du Lyssandre à l'Engranne</u>, où vous aurez l'opportunité d'admirer des paysages vallonnés, viticoles et boisés, qui vous offriront de nombreux points de vue différents. En explorant ces charmants décors, vous découvrirez des châteaux, des maisons fortes et des hameaux pittoresques.

v Durée	5h 55	▲ Difficulté	Moyenne
Oistance	18,49 km	Retour point de	Oui
		depart	
Dénivelé positif	218 m	📤 Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	215 m	m Commune	Lugaignac (33420)
🔥 Point haut	84 m		





Description

Point bas

Le départ se fait à la mairie de Lugaignac.

(D/A) Dos à la mairie, prenez à droite et avancez jusqu'au lieu-dit Peyrelebade, en laissant deux fourches.

5 m

- (1) Allez en face, au niveau de la borne incendie, dans le chemin creux entre les arbres. Tournez à gauche dans le bois puis de nouveau à gauche à sa sortie. Longez ensuite le bosquet pour vous diriger vers le chemin en calcaire. Poursuivez jusqu'à Maurice.
- (2) De retour sur la route goudronnée, tournez à gauche puis à droite. Tournez de suite à gauche dans l'allée de vignes. Contournez la parcelle par la gauche puis suivez le ruisseau le Lyssandre. À la route goudronnée, prenez à droite et atteignez un chemin d'exploitation.
- (3) Tournez à gauche sur le chemin d'exploitation entre les champs et remontez-le jusqu'au hameau Brussac, où vous tournez à droite puis de suite à gauche dans la rue en sens interdit. Atteignez l'intersection avec la D122.
- (4) Prenez à droite puis à gauche la direction de Jean Larc au niveau du croisement en Y.
- (5) Au croisement, prenez la route face à vous puis, après quelques mètres, tournez à droite dans le premier virage. Engagez-vous dans le chemin à gauche entre les vignes. Suivez cette allée de vignes qui se transforme en petit chemin en calcaire. De retour sur la route goudronnée, tournez à gauche et suivez-la jusqu'à la prochaine intersection.
- (6) Tournez à gauche sur la route puis, dans le premier virage, suivez le chemin sur droite qui se dirige entre les vignes. De retour sur la route, prenez à gauche puis à droite à la première intersection. Passez la route sur votre droite pour croiser un chemin entre les vignes.
- (7) Tournez à droite sur le chemin en terre entre les vignes et avancez jusqu'à la D19, que vous traversez pour aller en face. Suivez le chemin entre les vignes puis qui longe les bois. Traversez les deux bosquets pour arriver à la route goudronnée.
- (8) Tournez à gauche et contournez ensuite la maison et entrez dans le bois. Suivez le chemin jusqu'au prochain hameau.
- (9) Arrivé dans le hameau Prussi, longez les maisons et prenez le chemin sur votre droite. Continuez sur ce chemin pour rejoindre le hameau Labroue. Au bout du chemin, prenez à droite puis suivez la petite route qui se transforme en chemin. Remontez vers l'église et le bourg de Saint-Aubinde-Branne.
- (10) Au Stop, tournez à droite et prenez de nouveau à droite au croisement en Y. Après une centaine de mètres, tournez à droite sur la petite Route du Prieuré et suivez-la. La route se transforme en chemin en calcaire puis devient enherbé. Vous longez ensuite un bois et continuez toujours sur ce

Points de passages

D/A Parking de la mairie de Lugaignac

N 44.812195° / O 0.192468° - alt. 57 m - km 0

1 Chemin creux entre les arbres -**Pevrelebade**

N 44.818395° / O 0.189818° - alt. 56 m - km 0.77

2 Lieu-dit Maurice

N 44.820334° / O 0.195476° - alt. 35 m - km 1.48

3 Chemin

N 44.818225° / O 0.204753° - alt. 22 m - km 2.56

4 Route D122

N 44.816198° / O 0.197722° - alt. 47 m - km 3.23

5 Jean Larc

N 44.812274° / O 0.197589° - alt. 53 m - km 3.69

6 Intersection

N 44.803904° / O 0.20377° - alt. 75 m - km 4.91

7 Chemin entre les vignes

N 44.802689° / O 0.190059° - alt. 75 m - km 6.32

8 Route goudronnée

N 44.797201° / O 0.174982° - alt. 69 m - km 7.75

9 Hameau de Prussi

N 44.803609° / O 0.17533° - alt. 61 m - km 8.96

• 10 - Église Notre-Dame (Saint-Aubin-de-**Branne**)

N 44.808598° / O 0.171408° - alt. 68 m - km 9.83

11 Croisement

N 44.806131° / O 0.161136° - alt. 32 m - km 11.15

12 Embranchement

N 44.809686° / O 0.155258° - alt. 23 m - km 11.97

chemin qui va vers votre gauche pour arriver à un croisement.

- (11) Au croisement des chemins, prenez celui face à vous, et dans le virage suivant tournez à droite pour quitter ce chemin en calcaire. Tournez à gauche après la seconde parcelle de vignes et empruntez le chemin en calcaire qui vous mène à la route où vous prenez à droite jusqu'à l'embranchement.
- (12) Tournez à droite à la première intersection, puis à gauche sur le petit chemin en calcaire qui longe le bosquet. Vous pouvez avancez jusqu'au ruisseau de l'Engranne.
- (13) Revenez ensuite sur vos pas jusqu'au carrefour après l'Estrabeau.
- (12) Prenez cette fois-ci sur votre droite en direction de Pistouley. Faites un virage à gauche et arrivez au niveau d'un virage à droite.
- (14) Quittez la route pour vous engager sur le chemin. Avancez jusqu'à vous retrouver face au bois. Dirigez-vous à gauche et contournez-le. Engagez-vous sur le chemin entre les vignes. Suivez l'allée de vigne sur votre gauche pour rejoindre le bosquet puis avancez jusqu'à la route.
- (15) Prenez à droite sur la route puis tournez à gauche en direction de Pistouley. Longez le mur en pierre puis engagez vous sur le chemin sur votre droite. Face au bois, prenez à gauche puis entrez-y en prenant à droite. Suivez le chemin jusqu'au hameau Roqueblanche et traversez-le.
- (16) À la route, tournez à droite puis à gauche à la première intersection. Dans le premier virage, tournez à gauche dans le chemin creux entre les arbres. Dirigez-vous sur la droite pour marcher sur le chemin entre les vignes et rejoignez le hameau.

• 13 - Engranne (ruisseau) - Affluent de la Dordogne

N 44.810668° / O 0.150339° - alt. 5 m - km 12.46

14 Virage

N 44.815246° / O 0.152682° - alt. 17 m - km 13.68

15 Route

N 44.813745° / O 0.159169° - alt. 32 m - km 14.45

• 16 Route après Roqueblanche

N 44.815631° / O 0.170293° - alt. 67 m - km 15.7

• 17 Hameau

N 44.814705° / O 0.176153° - alt. 70 m - km 16.67

• 18 Hameau de Pérey

N 44.813068° / O 0.180443° - alt. 65 m - km 17.14

19 Route

N 44.811259° / O 0.191069° - alt. 63 m - km 18.27

D/A Parking de la mairie de Lugaignac

N 44.812175° / O 0.192492° - alt. 57 m - km 18.49

- (17) À l'intersection avec la route, prenez en face le petit chemin à côté de la maison. Allez en direction du bosquet puis rejoignez le hameau en tournant à droite juste après le bosquet.
- (18) À la route, prenez à gauche et engagez-vous sur le chemin. De retour sur la route, tournez à droite et traversez la D19. Dans le virage, prenez le chemin et contournez le bosquet par la droite. Avancez jusqu'à la route.
- (19) Tournez à droite puis à gauche à la première intersection pour retrouver la mairie de Lugaignac (D/A).

Informations pratiques

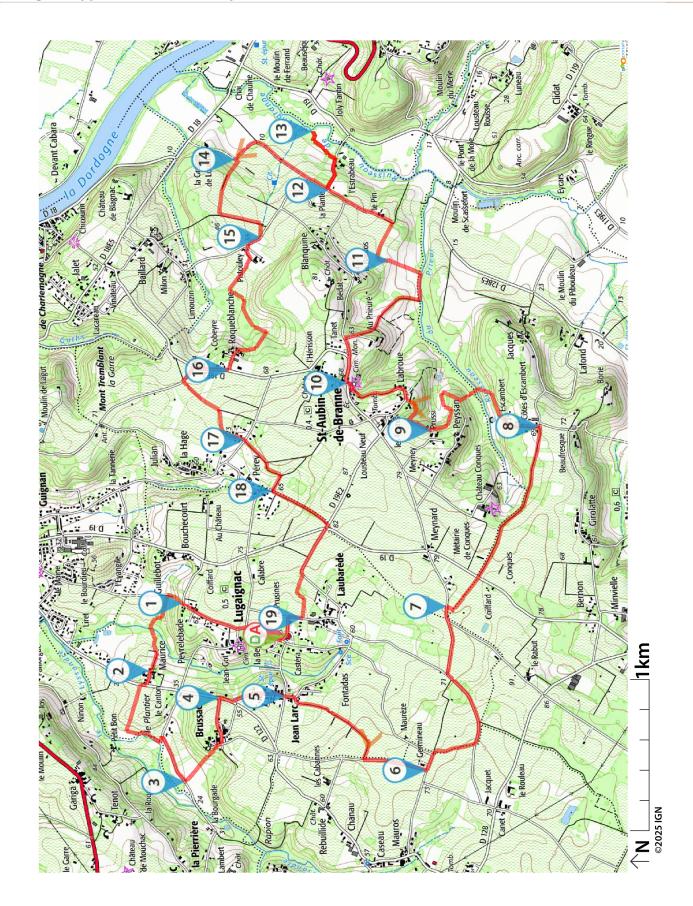
À voir

- Églises de Lugaignac et de Saint-Aubin-de-Branne
- Hameaux pittoresques, paysages viticoles, châteaux, bois et paysages vallonnés.

 Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-du-lyssandre-a-l-engranne-par-coiffard/

En savoir plus : - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE Email : contact@tourisme-castillonpujols.fr - Site internet : http://www.tourisme-castillonpujols.fr

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.